

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE
DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

93-127 du 10 Mai 1993
/) ECRET N° /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV
portant promotion au titre de l'année
1988 de certains Médecins des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Sociaux (Santé Publique) de
la République du Congo - en tête:
SOUSSA GADOUA René.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS:

DCB:

DGCF:

(/u la Constitution du 15 Mars 1992,
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte
du Statut général de la Fonction Publique,
(/u le décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires,
(/u le décret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963,
fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de
la Santé,
(/u le décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, reglementant
l'avancement des fonctionnaires,
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires,
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985, déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat,
(/u le décret n° 90/226 du 14 Novembre 1990, portant déblo-
cage des effets financiers des avancements et des révisions des situa-
tions administratives,
(/u le décret n° 92/975 du 05 Décembre 1992, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
(/u le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992, portant nomination
des Membres du Gouvernement,
(/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992, portant organisa-
tion des intérim des Ministres,
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le régle-
ment sur la solde des fonctionnaires,
(/u le décret n° 93-126 /MFPRA/DGFP/DGCA du 10 Mai 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1988 de
certains Médecins des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des servi-
ces sociaux (Santé Publique) de la République du Congo - en tête :
SOUSSA GADOUA (René).

/) E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1^{ER}. - Sont promus à l'échelon ci-après au titre de l'année 1988, les Médecins des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo dont les noms suivent : ACC-Néant.

AU 5 EME ECHELON - INDICE 1240

- SOUSSA - GADOUA (Réné)	(P/C du 29.09.88)	C.H.U. B/VILLE
- POATY (Henriette)	(P/C du 11.02.88)	Sté B/VILLE

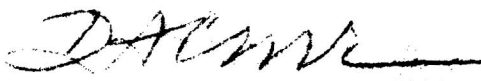
ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} Novembre 1990, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo, et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 10 Mai 1993

Par le Premier Ministre Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives


Jean Prosper KOYO.


Claude Antoine DA COSTA

AMPLIATIONS:

DGFP/DGCA.....	3
DGE.....	3
DGCF.....	1
MSPAS/DGSP.....	1
INTERESSEE.....	2
MATER.BL.GOMES.....	1
DOSSIERS/DGFP.....	3
SGG/BC.....	3
JCRC.....	1
DGFP/BST/.....	2